

Notice descriptive	
Titre	Rectificatif à la circulaire UHC/FB/29 n° 98-111 du 7 décembre 1998 relative à certains cas de dérogation pérenne à l'application du revenu minimal à prendre en considération pour le calcul de l'aide personnalisée au logement et de l'allocation de logement en accession à la propriété (texte non paru au Journal officiel)
Numéro NOR	EQUU9810206Z
Ministère	Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement
Thématique de document	Logement et construction
Type de document	Rectificatif
Date de signature	07-12-1998
Date de publication	10-02-1999
Document	A0020032.pdf